

Le SYMISOA



Syndicat intercommunal regroupant 5 communautés de communes, pour gérer ensemble l'eau et les rivières à l'échelle des bassins versants du Sornin, du Jarnossin et des petits affluents de la Loire :



Le SYMISOA exerce la compétence GEMAPI sur son périmètre
GEstion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations

15 délégués titulaires (+ 15 suppl.)

Désignés par les communautés de communes

Tout conseiller municipal peut être candidat



8 agents :

1 directrice/animatrice, 2 techniciens de rivière, 1 assistante administrative et une équipe rivière qui réalise les travaux

Les principales actions mises en œuvre :



Entretien des rivières



Restauration de la continuité écologique



Renaturation

... et une démarche pour adapter le territoire aux changements climatiques et à leurs conséquences



Plantations



Restauration de mares



Sensibilisation



Aménagements agricoles

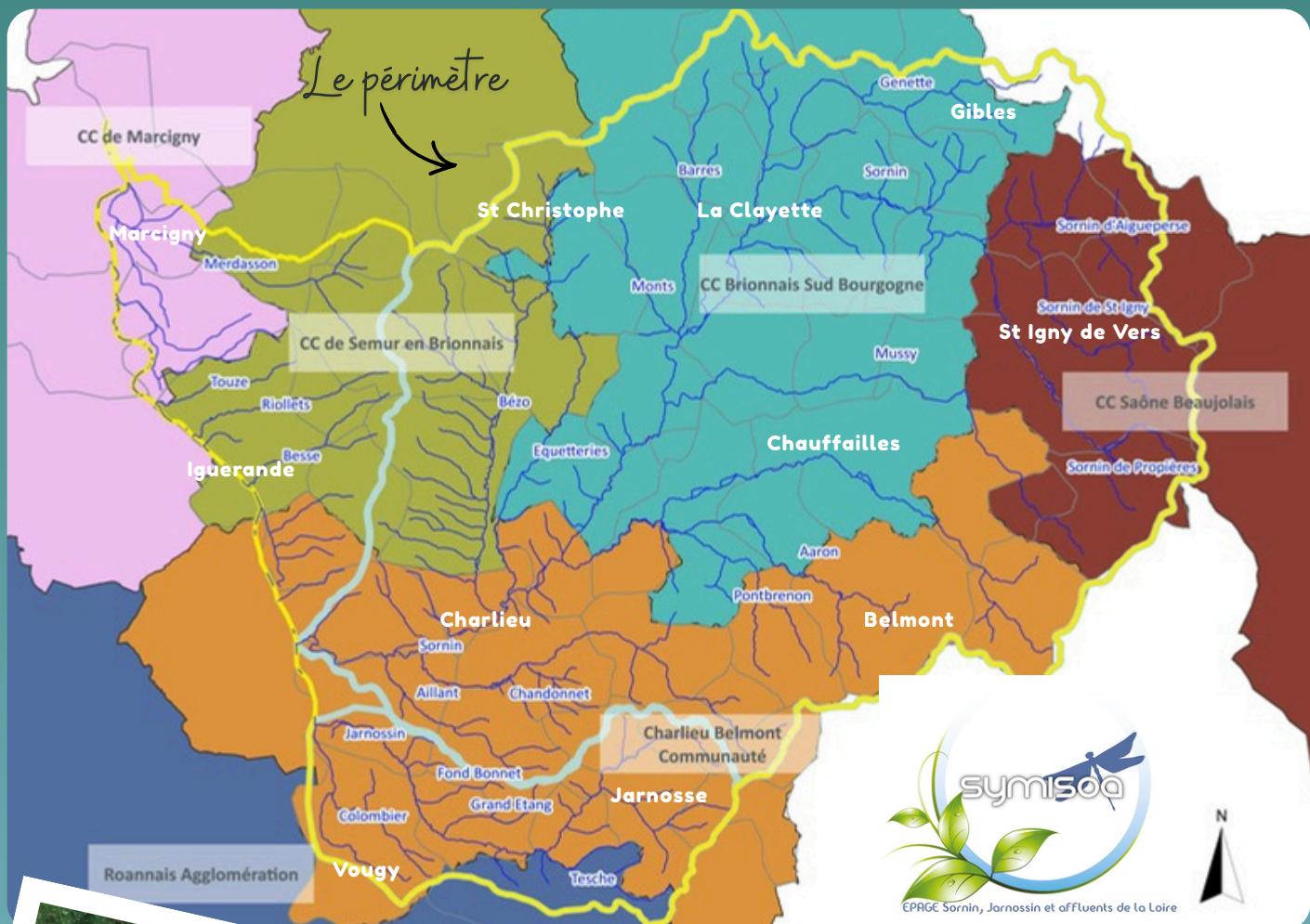


Etudes et suivis



Le SYMISOA

EPAGE Sornin, Jarnossin et affluents de la Loire
(Etablissement Public d'Aménagement et de Gestion de l'Eau)



*Le territoire d'intervention :
les bassins versants du Sornin, du Jarnossin
et des petits affluents de la Loire :*

**675 km² - 400 km de rivière
65 communes - 5 intercommunalités
40 000 habitants**

- Un territoire rural où domine l'activité agricole (élevage bovin et forêts)
- Des secteurs sensibles aux inondations sur l'aval
 - Une biodiversité encore riche mais fragile

2 régions
(Auvergne Rhône Alpes & Bourgogne Franche Comté)
3 départements (42, 71, 69)

Devenir délégué au SYMISOA, pour participer à la gestion intégrée de l'eau sur le territoire



Une vision globale du cycle de l'eau, intégrant les changements climatiques



L'eau, un enjeu d'intérêt général essentiel, au cœur des politiques publiques locales :

CLIMAT

Portage de la démarche Eau Défi : stratégie locale participative d'adaptation de la gestion de l'eau face au changement climatique

URBANISME

PLU, SCOT, trames verte et bleue, zones inondables, zones humides

EAU POTABLE

Préservation des rivières et des zones humides pour assurer la qualité de l'eau potable et sa disponibilité

INONDATIONS

Entretien des rivières, préservation des zones d'expansion, réseau d'alerte, gestion de la digue du Bézo à Charlieu, appui à la mise en oeuvre des Plans Communaux de Sauvegarde

ASSAINISSEMENT

Appui aux communes sur les projets d'assainissement

AGRICULTURE

Aménagements pour l'abreuvement et les traversées de rivière, clôtures et plantations d'arbres sur les berges, restauration des mares...

SANTÉ PUBLIQUE

Accompagnement vers l'adaptation des espaces urbanisés face au changement climatique (infiltration de l'eau, îlots de fraîcheur) et la gestion raisonnée

CITOYENNETÉ

Sensibilisation du public ; programme d'éducation à l'environnement pour les enfants ; coopération avec d'autres acteurs de la transition écologique

TOURISME ET CADRE DE VIE

Préservation des paysages, mise en valeur des bords de rivière et des zones humides, amélioration du potentiel piscicole des rivières

**Exemple de Travaux réalisés avec
la communauté de communes
BRIONNAIS SUD BOURGOGNE**
lors des précédents mandats :



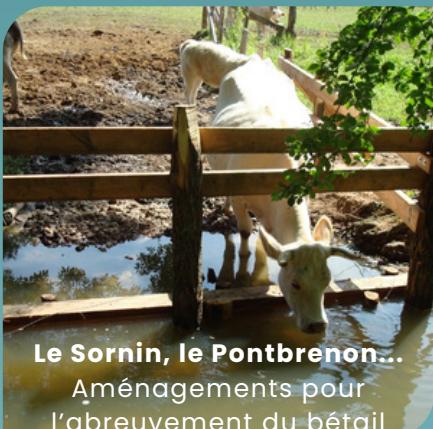
Le Botoret à Chauffailles
Nouveau pont (continuité écologique+inondations) et renaturation sur 100m de rivière



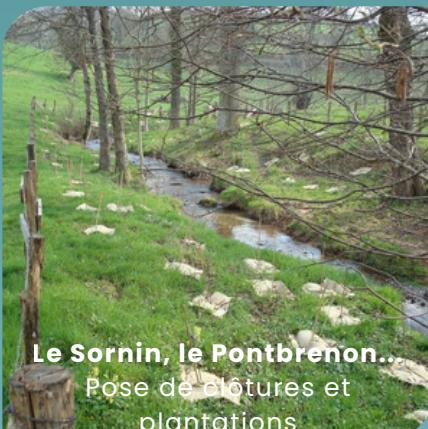
Le Sornin à St Maurice
Effacement de seuils et renaturation de la rivière (continuité écologique)



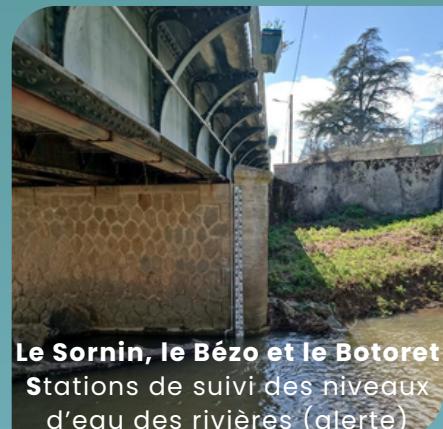
Le Sornin à La Chapelle
Effacement de seuils et aménagements agricoles



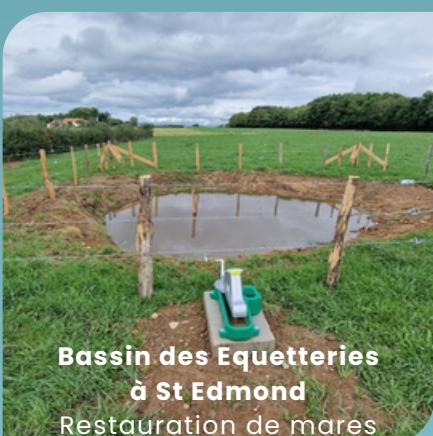
Le Sornin, le Pontbrenon...
Aménagements pour l'abreuvement du bétail



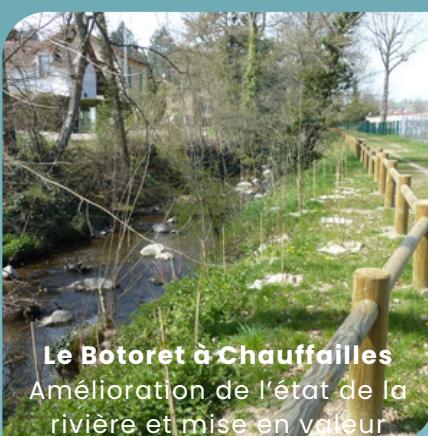
Le Sornin, le Pontbrenon...
Pose de clôtures et plantations



Le Sornin, le Bézo et le Botoret
Stations de suivi des niveaux d'eau des rivières (alerte)



Bassin des Equetteries à St Edmond
Restauration de mares



Le Botoret à Chauffailles
Amélioration de l'état de la rivière et mise en valeur



La Genette à La Clayette
Etude pour la renaturation du secteur des Tanneries



SYMISOA
321, rue de Marcigny 42720 POUILLY/CHARLIEU
04.77.60.97.91 - contact@symisoa.fr
www.symisoa.fr

Il n'est pas nécessaire d'être conseiller communautaire pour être délégué au SYMISOA !